

ASSEMBLÉE NATIONALE

4 mai 2023

PROGRAMMATION MILITAIRE 2024-2030 - (N° 1033)

Retiré

AMENDEMENT

N ° DN647

présenté par

M. Lainé, M. Blanchet, M. Bru, M. Cubertafon, Mme Lingemann, Mme Poueyto et Mme Thillaye

ARTICLE 2**RAPPORT ANNEXÉ**

Rédiger ainsi la dernière colonne de la sixième ligne du tableau à l'alinéa 35 :

« 21 : 3 PAG + 8 POM + 10 PH ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

La France détient la deuxième zone économique exclusive (ZEE), derrière les Américains (11 millions de km²). 90% de la ZEE française se situe en Indo-Pacifique, grâce à nos territoires en Outre-mer (La Réunion, Mayotte, la Polynésie, la Nouvelle-Calédonie, Wallis-et-Futuna, les Kerguelen, etc). La marine française assure la défense de notre souveraineté et de nos intérêts dans cette partie du globe également occupée par certains de nos compétiteurs, tels que la Chine, l'Iran, la Russie et la Corée du Nord. Pour la Chine, le réarmement naval est significatif, avec une projection de 500 navires de guerre d'ici 2030.

Si un conflit en mer de Chine méridionale est régulièrement évoqué -devant nous inquiéter du fait de notre possible implication s'il devait survenir- l'Indo-Pacifique est aussi le théâtre d'un colossal narcotrafic (héroïne, crystalmeth...) qu'il est nécessaire de surveiller afin d'éviter que l'on soit impacté.

La loi de programmation militaire acte un effort sans précédent dans la modernisation de ses forces navales, notamment par la concrétisation du Porte-avions nouvelle génération. Mais malgré une avancée significative des nouvelles technologies, particulièrement en matière de détection radar et de spatial nous permettant une meilleure surveillance de nos zones maritimes, la masse reste plus que nécessaire. Si une armée plus massive permet une meilleure surveillance, elle comporte aussi une fonction dissuasive non négligeable. C'est pour cela que la loi de programmation militaire doit se donner pour objectif d'arriver à 21 patrouilleurs à l'horizon 2035, ce qui implique de rajouter 2 nouveaux patrouilleurs Outre-mer.